



Le Kamishibook
des Héros

Le Kamishibook des Héros

Un projet réalisé par les enfants du quartier du Val Potet à Seraing

Le Kamishibook des Héros

Préface

Notre projet de Kamishibaï est terminé. Toutes les planches (textes plus illustrations) sont prêtes, les invitations pour la représentation du Kamishibaï sont lancées, dans un premier temps auprès des parents et des proches. Il ne reste plus qu'à s'entraîner à donner de la voix et de la vie dans le spectacle.

Mais on entend aussi parler de quelque chose, au loin, une maladie nouvelle qui porte le nom d'une boisson, ça fait sourire, on n'y prête pas vraiment attention...

Puis soudain, tout s'arrête, d'un coup ! L'école, les activités avec les copains... tout le monde doit rester à la maison et les adultes ont l'air inquiets.

Certains copains sont contents de ne plus aller en classe, d'autres moins, certains ont un jardin, d'autres non, certains peuvent jouer avec leurs frangins, d'autres non... Tout ne semble pas très juste et quoi qu'il en soit, jardin ou pas, ça dure très longtemps!

Et notre projet, alors ?

On ne va certainement pas le laisser aux oubliettes. Et bien le voilà transformé, il n'y a plus qu'à le feuilleter !

Voilà l'occasion de raconter les histoires de ces héros aux frères, sœurs, parents, cousins, voisins et copains...



Voilà aussi l'occasion de parler de nos droits, d'avoir de nouvelles idées pour les exprimer, pendant et après cette drôle de période qui a tout chamboulé !

Mais oui... et nos droits, dans tout ça ?! Plus particulièrement, tes droits, en tant qu'enfant... Allons jeter un œil !

En Belgique comme dans la plupart des pays du monde, des mesures soudaines ont été prises pour ralentir et tenter de contrôler la propagation du Covid 19... Le monde entier a été confiné !

Mais cette "crise sanitaire" comme elle est aussi nommée, soulève beaucoup d'inégalités.

Pendant que toute l'attention de la planète est concentrée sur la peur du Covid 19, les droits de beaucoup d'enfants dans le monde n'ont pas été protégés.

La liberté de circulation a été très limitée, et des millions d'enfants et leurs familles ont été encore plus privés de ressources nécessaires comme l'eau, la nourriture, les médicaments, etc. sans que d'autres solutions n'aient été proposées pour subvenir à leurs besoins.

Ton droit à l'éducation, qui est très important dans la vie d'un enfant, a été mis de côté.

Ton droit au jeu et aux loisirs aussi a été mis à mal, avec l'annulation des sports ou encore les activités en groupe.

Bien sûr, ces mesures ont été prises pour protéger la santé et la vie, qui font partie des droits de tous.

Cependant, elles ne doivent pas devenir normales et banales.

L'actualité nous montre encore qu'il faut faire très attention à nos droits et que parfois il faut lutter pour qu'ils soient respectés et pour qu'ils continuent d'exister.



Si en tant qu'enfant, tes intérêts doivent rester protégés par les grandes personnes, tu as aussi le pouvoir de faire entendre ta voix. C'est pour cela qu'il est important de connaître tes droits.



Tous les États membres de l'UE¹ sont liés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, dont son article 24 relatif aux droits de l'enfant.
L'année 2019 marque le 30e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 10e anniversaire de la Charte.
Ces deux textes imposent aux organes de l'UE et à ses États membres de défendre le droit de l'enfant à la protection et à la participation, de sorte que les enfants puissent exprimer librement leurs points de vue et que ces derniers soient entendus.
L'intérêt supérieur des enfants doit toujours primer dans toutes les actions les concernant.
(Extrait de l'article "Les droits de l'enfant dans l'UE- vous aider, les aider" de l'Agence des droits fondamentaux de l'union européenne (FRA), du 20 novembre 2019.)

¹UE = Union Européenne

Table des matières

1. Contexte du projet	7
2. Qu'est-ce que c'est, le Kamishibai ?	8
3. Les enfants-héros du Val-Potet et leurs fantastiques aventures	10
4. La convention internationale des droits de l'enfant, celle qui te protège	65
5. A toi de jouer !	68
6. Remerciements	74
7. Bibliographie	75



1. Contexte du projet

Depuis 40 ans, la volonté du CIAJ-AMO a toujours été de laisser la parole aux jeunes. Pour ce faire, nous tentons de mettre à disposition des espaces pour qu'ils s'expriment sur la manière d'interpréter et de vivre leurs droits, leurs réalités, ce qui les touche et ce qui les révolte en tant que citoyens.

Dans cette dynamique, lors des ateliers 6-12 ans de la maison de quartier du Val-Potet, l'équipe a imaginé un projet permettant d'amorcer une réflexion autour des droits de l'enfant, avec les principaux concernés : les enfants du quartier, graines de citoyens.

Les objectifs de ce projet :

- Découvrir les droits fondamentaux
- Se les approprier et les revendiquer
- S'épanouir dans différentes sphères artistiques

Nous leur avons proposé de s'exprimer sur le sujet avec un outil d'expression alliant l'art graphique (alliage du dessin, du calque, de la peinture Posca sur plexiglas et du collage), le conte et le théâtre. Un projet au travers duquel les enfants ont mis en œuvre leurs talents et leur imagination.

Durant plusieurs semaines, ils ont pu :

- Se questionner
- S'entraider
- Découvrir
- S'exprimer
- Créer ensemble

Produire leur propre Kamishibai !

2. Mais justement... qu'est-ce que c'est, le Kamishibai ?



Le Kami (papier) shibai (théâtre) signifie littéralement "théâtre de papier". C'est une technique de contage d'origine japonaise. Un Kamishibai est composé d'un ensemble de planches illustrées racontant une histoire. Ces images défilent dans un petit théâtre en bois ou en carton appelé "Buttai".

Pourquoi avoir choisi cet outil en particulier ? Car il rassemble des techniques artistiques très variées, mais aussi parce que son histoire nous montre que celui-ci est en lien avec certains de nos droits fondamentaux :

Son origine remonte au 7ième siècle, époque à laquelle les moines bouddhistes se

servaient de rouleaux à dessins pour transmettre des histoires au peuple, qui ne savait généralement pas lire.



Mais ce n'est qu'en 1923 qu'apparaît le premier Kamishibai pour enfants, intitulé "Ogon Bat", la chauve-souris d'or, qui deviendra le héros le plus populaire du Japon, et qui inspirera plus tard les Mangas.

Au fil du temps, le Kamishibai va devenir pour certains, un moyen de gagner sa vie. Il est facilement transportable, l'artiste de rue va de village en village, avec ce petit théâtre de papier installé sur le porte-bagage de son vélo. Il vend des friandises et récolte quelques sous en racontant des histoires.

Le kamishibai peut être utilisé dans tous les lieux de rencontres. Grâce à cela, il permet un accès au divertissement et à la culture pour tous ceux qui n'ont pas les moyens d'aller au théâtre, ou encore à l'opéra. Il raconte les histoires du peuple, pour le peuple, par des artistes et des conteurs de rue.

En Europe, ce type de pratique a été utilisée sous d'autres formes, mais aussi dans le cadre de spectacles de rue pour informer les populations des événements importants. Tout le monde a le droit d'avoir accès à la culture, aux loisirs et à l'information !



3. Les fantastiques aventures des enfants-héros du Val-Potet.

A la maison de quartier, les enfants ont eu l'occasion de s'exprimer sur la notion de liberté, de lire un livre sur les droits de l'enfant, avant de commencer à créer leur super héros.

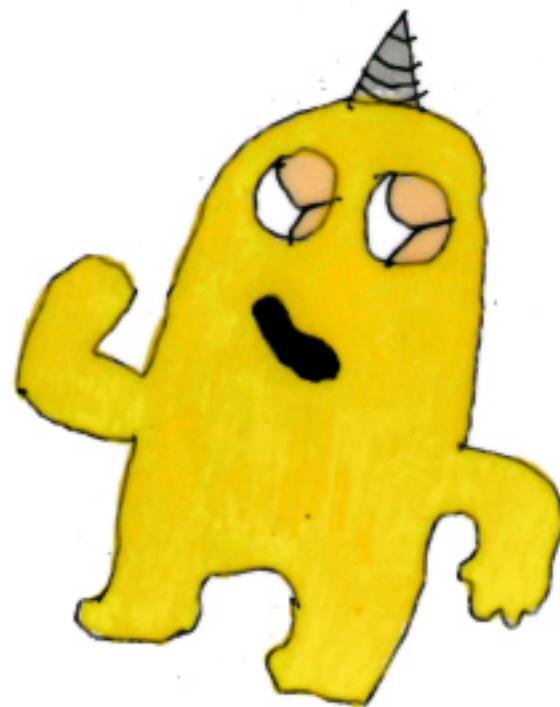
Dans leurs histoires, les héros luttent pour défendre les autres, pour que la paix et la justice règnent dans la ville... Certains luttent pour les droits des femmes, d'autres pour que les habitants conservent leurs terres ou d'autres encore luttent contre la pollution de la planète.

Au Val Potet, les enfants se sont transformés en super héros... Ils ont allié leurs super pouvoirs, avec les copains du quartier, pour créer des histoires où ils défendent des causes qui leur tiennent à cœur.

Parce que chaque enfant a un super héros en lui, parce qu'ensemble, on est toujours plus forts, ils ont réussi à mobiliser leurs forces pour gagner leur quête vers la justice pour tous !

Voici leurs fantastiques aventures...

Les 4 Super-HÉROS



A Seraing, en Belgique, les 4 Super Héros défendent les gentilles personnes qui y vivent.





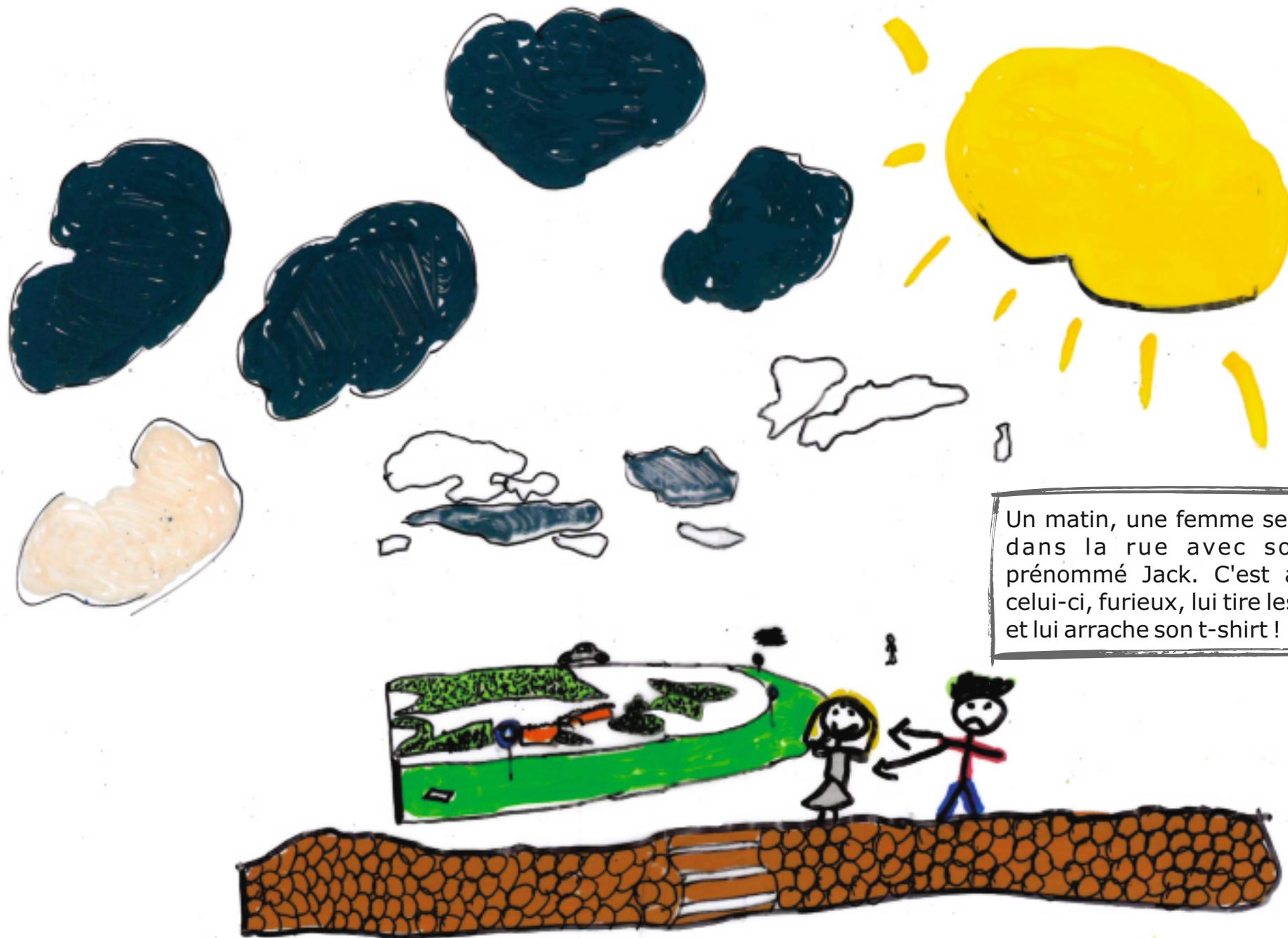
Super Cowboy peut voler, est invisible et invincible.

Super Monstre, lui, a aussi la capacité de voler afin de trouver les méchants et de les électrocuter.



Super Colle, grâce à sa ceinture de colle, peut coller les méchants au sol ou au mur... ou bien l'un à l'autre !

Et enfin, Super Unicorne soutient particulièrement la défense des femmes battues et qui se sert de sa corne pour transpercer les méchants. Elle détient aussi le pouvoir de provoquer des explosions.



Un matin, une femme se promène dans la rue avec son mari, prénommé Jack. C'est alors que celui-ci, furieux, lui tire les cheveux et lui arrache son t-shirt !

Révoltée, Super Colle arrive et colle ce vilain personnage au sol.

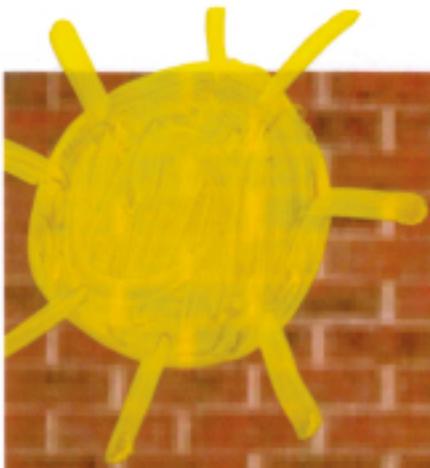




Mais quelques jours plus tard, Jack réussit à se décoller du sol et appelle ses supers méchants amis dans le but de se venger : Youssef, Johnny, Coralie et Patrick.

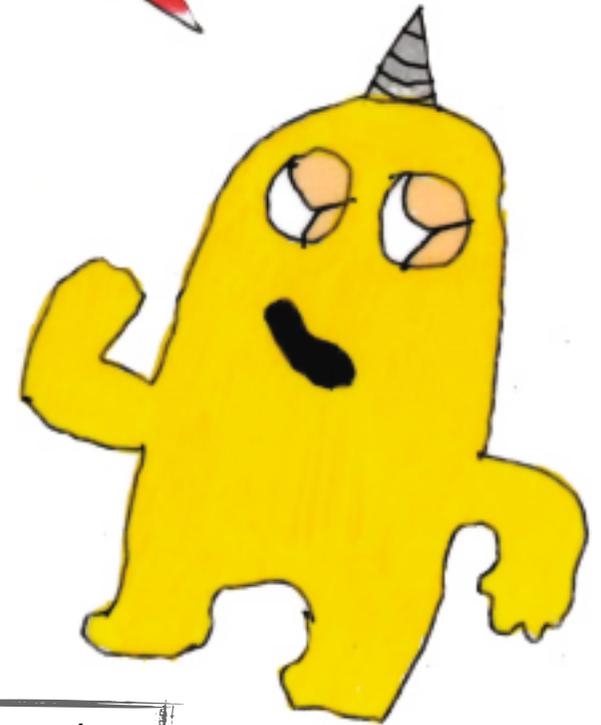


Afin de pouvoir défendre l'humanité, Les 4 Super Héros décident d'allier leurs forces pour les arrêter.



Super Unicorne, plante le bras de Patrick au mur et Super Cowboy invisible, vole jusqu'à Johnny et le soulève d'une main afin qu'il se rende. Super Colle s'en prend à nouveau à Jack et le colle au mur et fait la même chose avec Coralie. Et enfin, Super Monstre électrocute Youssouf pour le stopper.



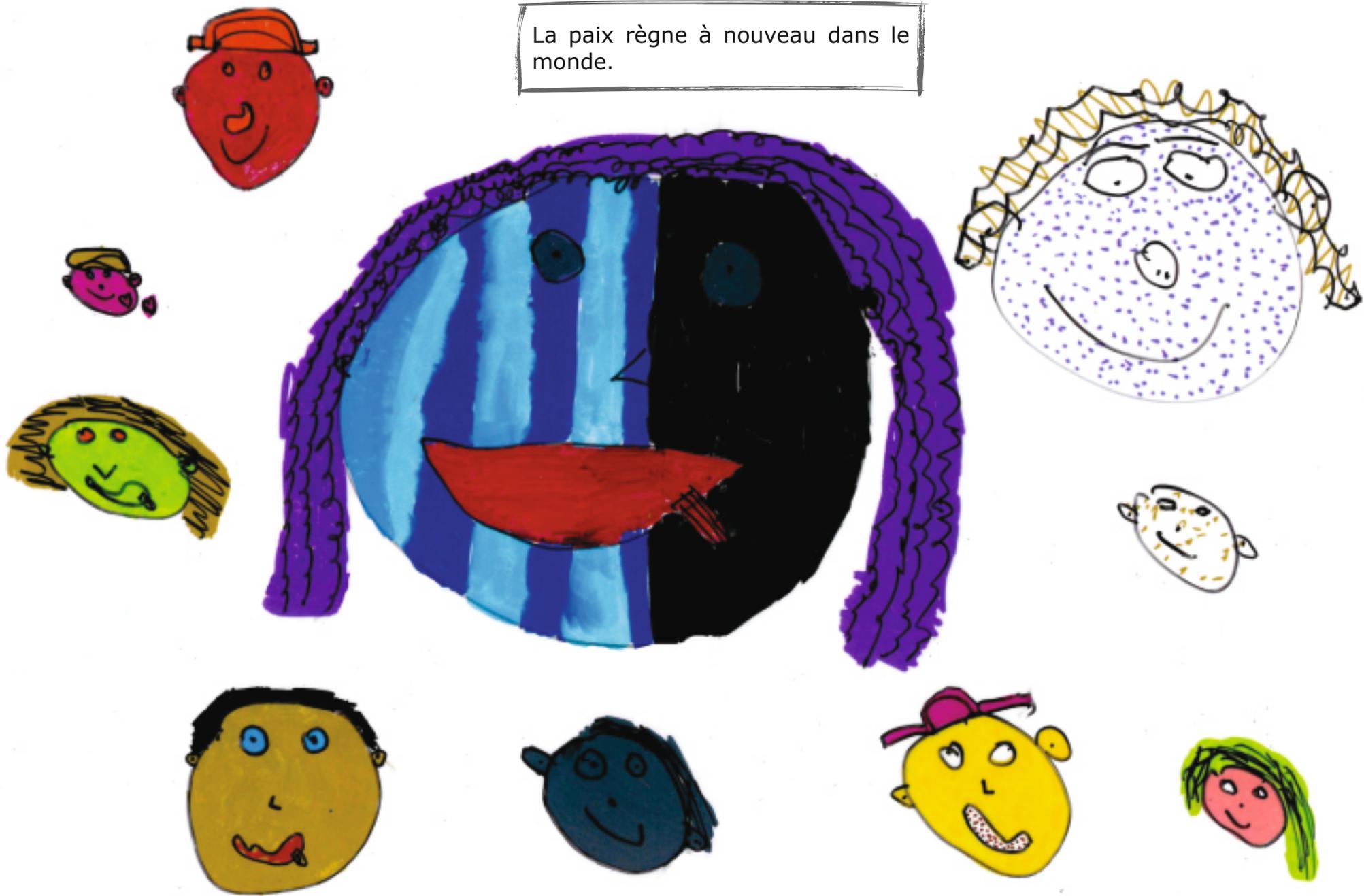


Après avoir réussi à vaincre leurs ennemis, les 4 Super Héros décident d'appeler la police pour que ceux-ci soient enfermés en prison et y restent 30 longues années.



La méchante punition fait peur à tous les super méchants et ceux-ci n'ont plus envie de faire le mal.

La paix règne à nouveau dans le monde.



Les 4 Super Héros sont remerciés et reçoivent une tonne de récompenses. Ils peuvent enfin retourner à leur vie normale.



Les super-héros de Scrawing



C'est l'histoire de trois super héros vivant à Seraing : Pollette, Dead Poule et Eyes... Ils sont frères et sœur.

POLLETTE

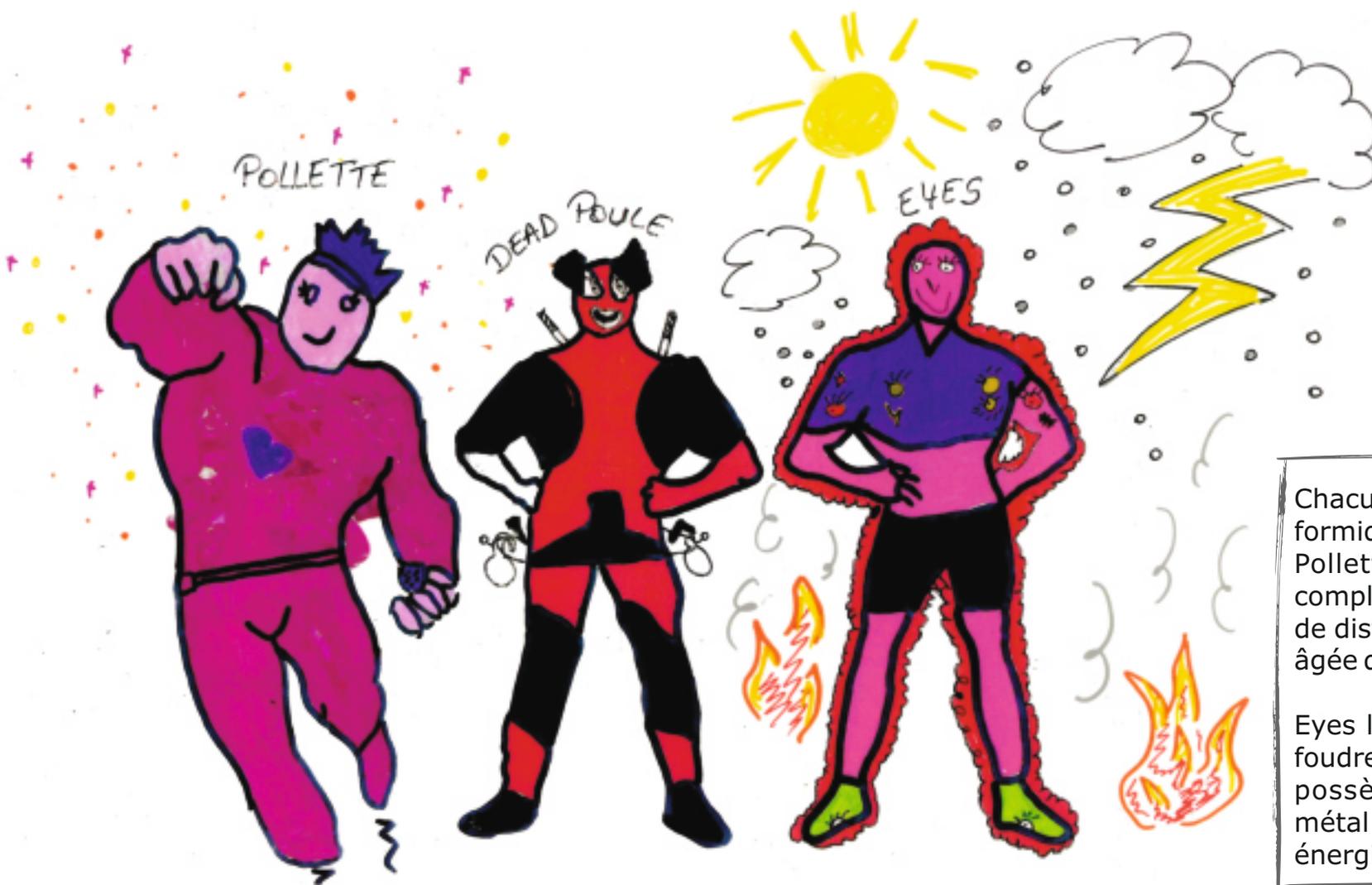


DEAD POULE



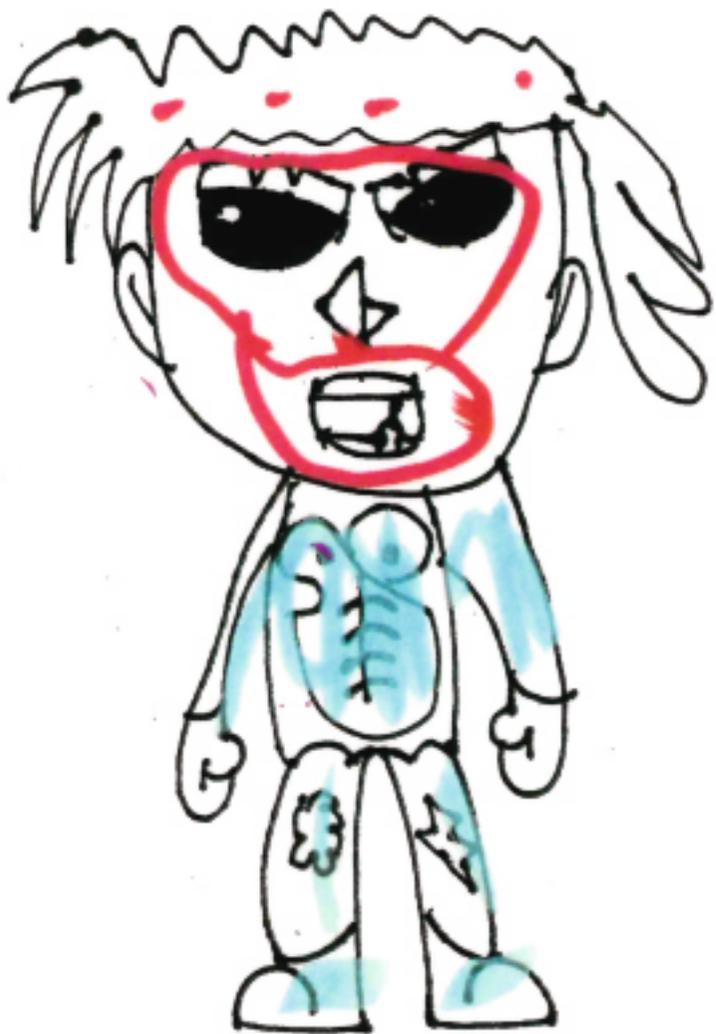
EYES





Chacun d'eux possède un pouvoir formidable.
Pollette est une super héroïne complètement folle qui a le pouvoir de distribuer des paillettes. Elle est âgée de 1000 ans !
Eyes lui, a la capacité d'appeler la foudre, le feu, le soleil et la neige. Il possède les mêmes griffes de métal que Wolverine et a la même énergie que l'homme feu !

Leur mission est de défendre la ville face aux super méchants qui déversent le mal autour d'eux.





Un jour, en regardant la télévision, ils découvrent qu'une vilaine sorcière a ensorcelé le gentil Hulk afin que celui-ci s'attaque à détruire le Royaume. C'est alors que la paix s'envole et se transforme en chaos.



Dead Poule, Pollette et Eyes arrivent pour défendre les habitants.



Dead Poule utilise alors ses katanas pour déconcentrer Hulk, tandis que Eyes, l'aide en lançant le feu.



Mais rien ne fonctionne, Hulk semble invincible.



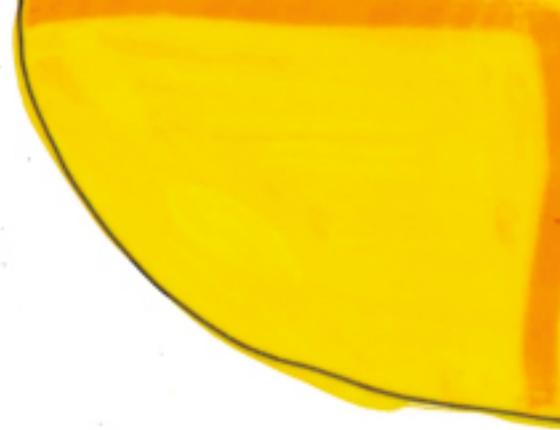
Heureusement, Pollette arrive et vole au-dessus de lui pour l'arroser de paillettes.

Tout à coup, le grand méchant Hulk récupère enfin sa personnalité gentille et bienveillante d'auparavant.





La ville et ses habitants retrouvent alors le calme et la sérénité.



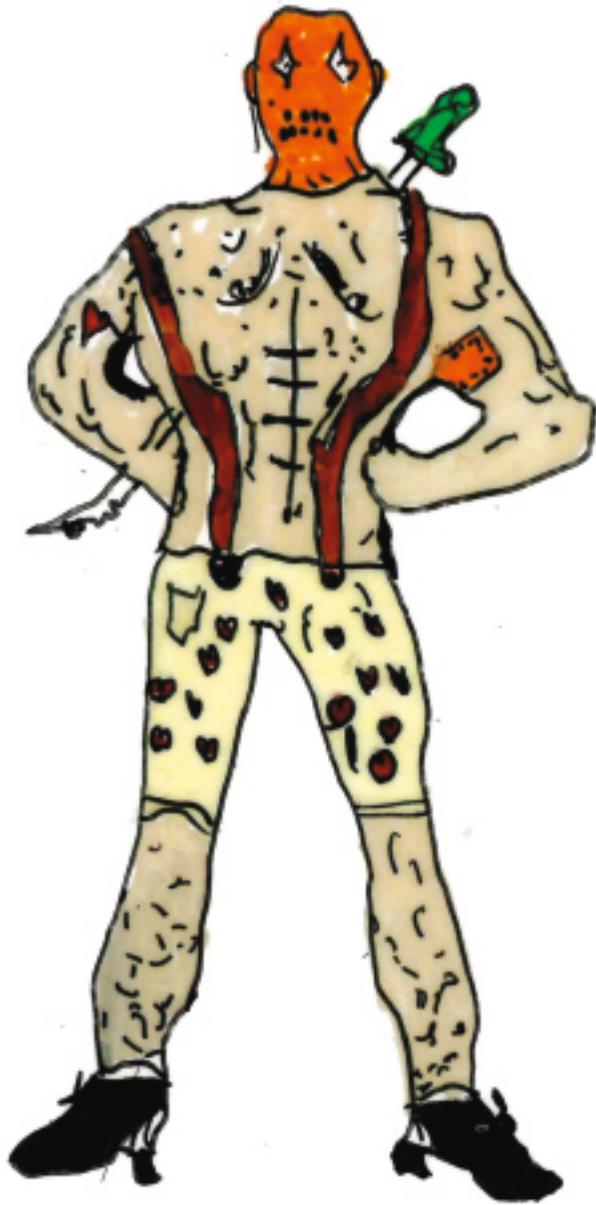
Tous les super-héros fêtent cette victoire et partent ensuite ensemble vers leur prochaine mission.



Super méchant

Ciclop





Au Maroc, vit un grand-père super héros se prénommant moustache. Bien qu'il soit moche, il possède tout de même de nombreuses qualités, comme la capacité d'envoyer des rayons laser avec ses yeux !



Un jour, il rencontre Naruto Usumaki et Kikas, deux autres super-héros.

Naruto est extrêmement fort : il a en lui le Charingan, un pouvoir qui lui permet d'entendre très loin, il sait se transformer en tornade et pratique le multiclonaage. Kikas, quant à lui, est le grand défenseur des océans, capable de respirer sous l'eau et de voler. Ils décident d'unir leurs pouvoirs afin de protéger le village de Konoa.



Car dans ce village, le méchant Ciclop et ses disciples attaquent les habitants, appelés les « Okagués », dans le seul but de leur dérober leurs terres.



Mais soudain, lors d'une balade en forêt entre amis, Naruto entend grâce à son Charingane, que quelqu'un les suit.

Cette personne n'est autre que Monsieur Ciclop, le redoutable méchant transformant tout ce qu'il touche en glace ! Il veut les tuer tous les trois.



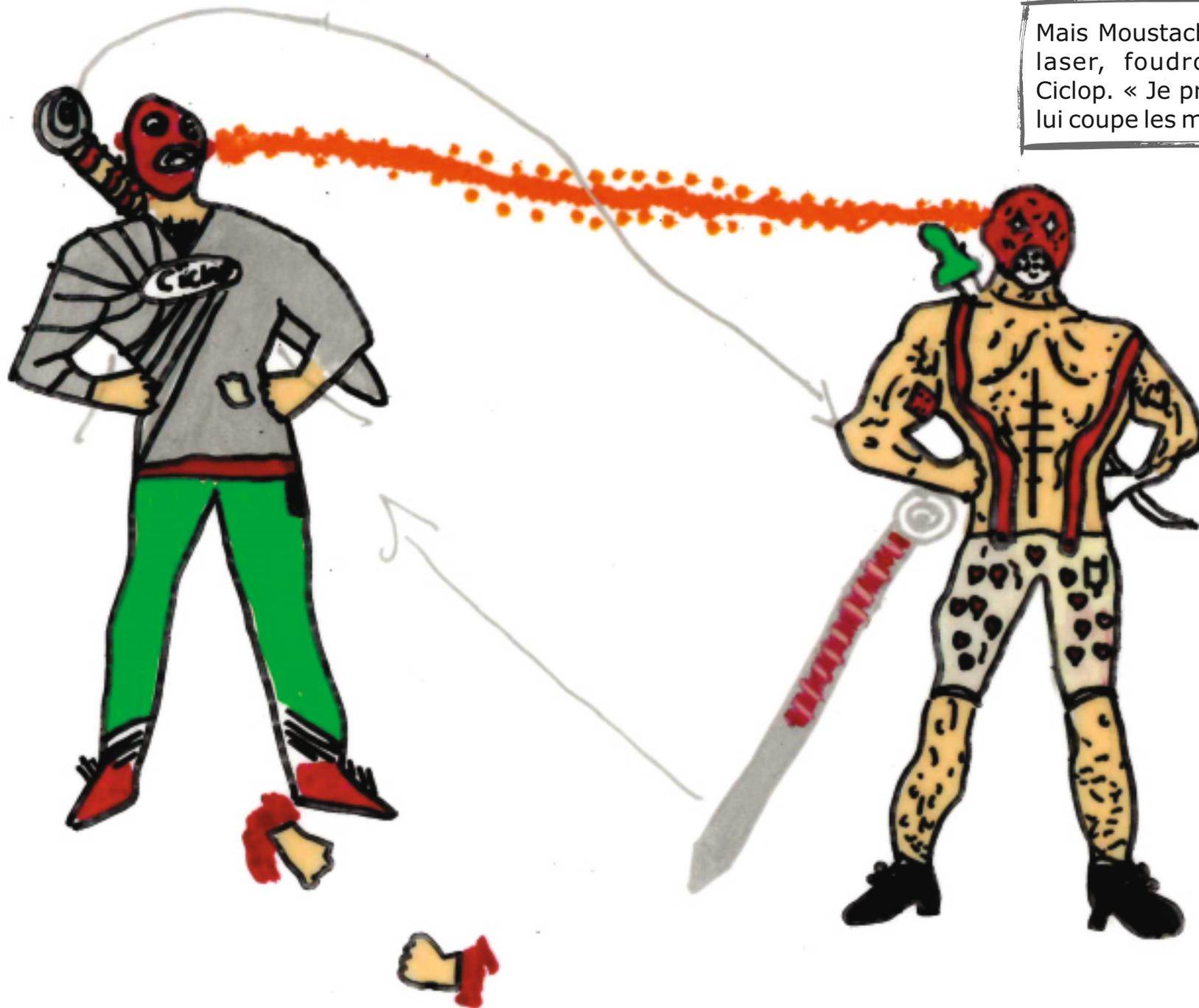


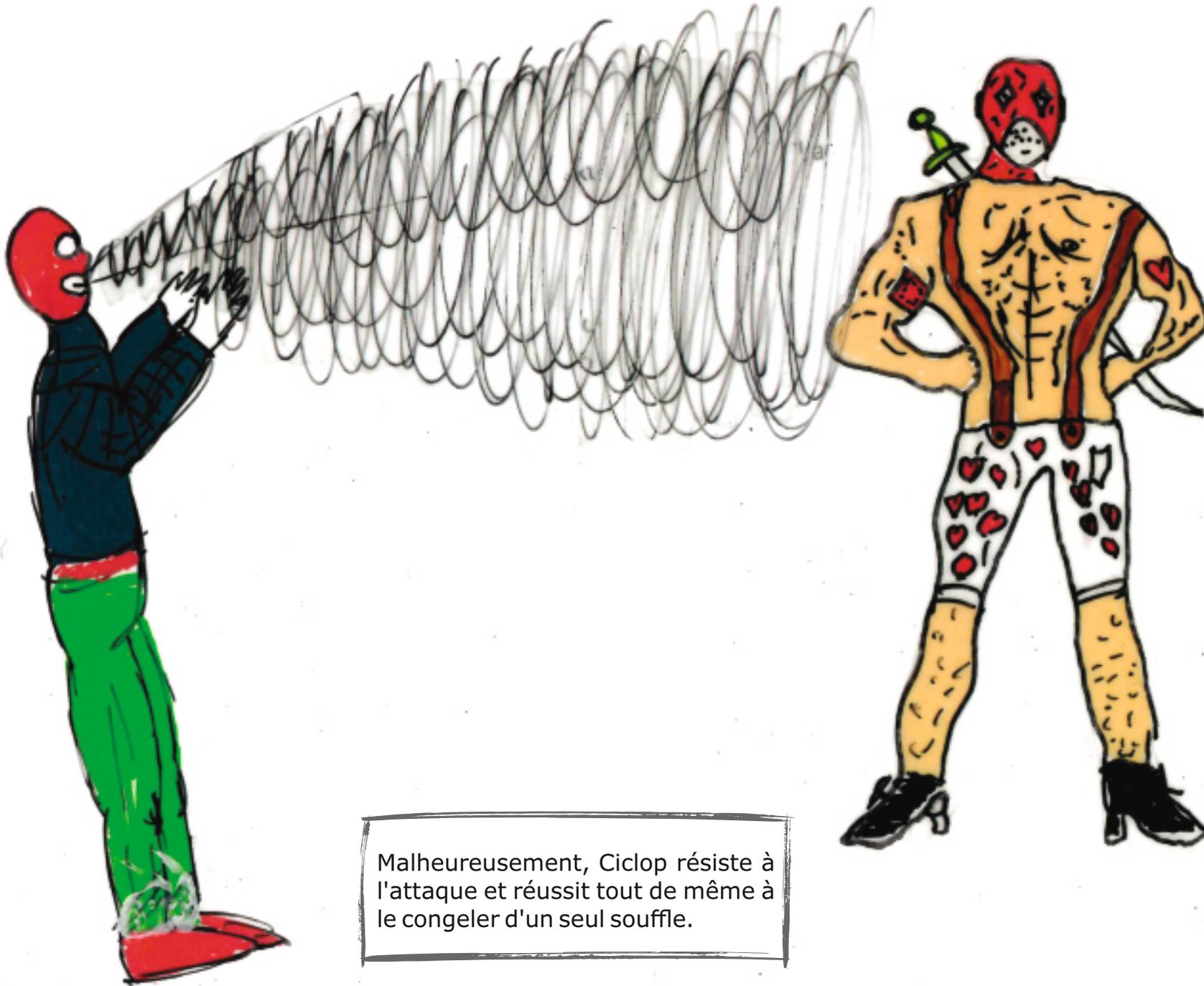
Naruto se défend en faisant une tornade, tandis que Kikas s'envole pour tenter de l'attraper !



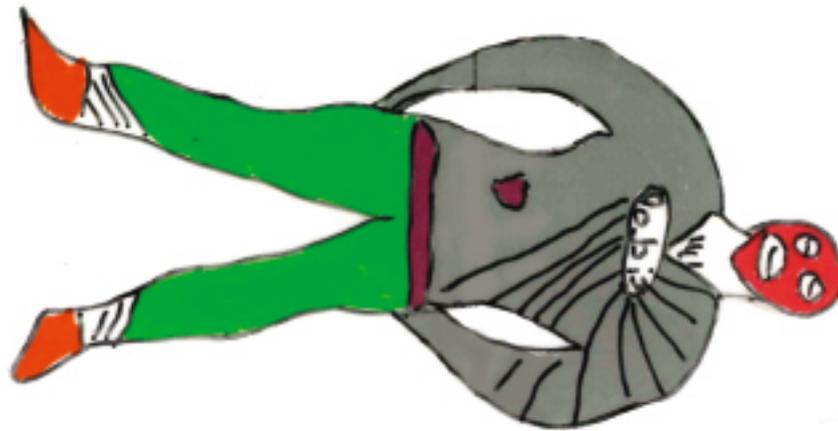
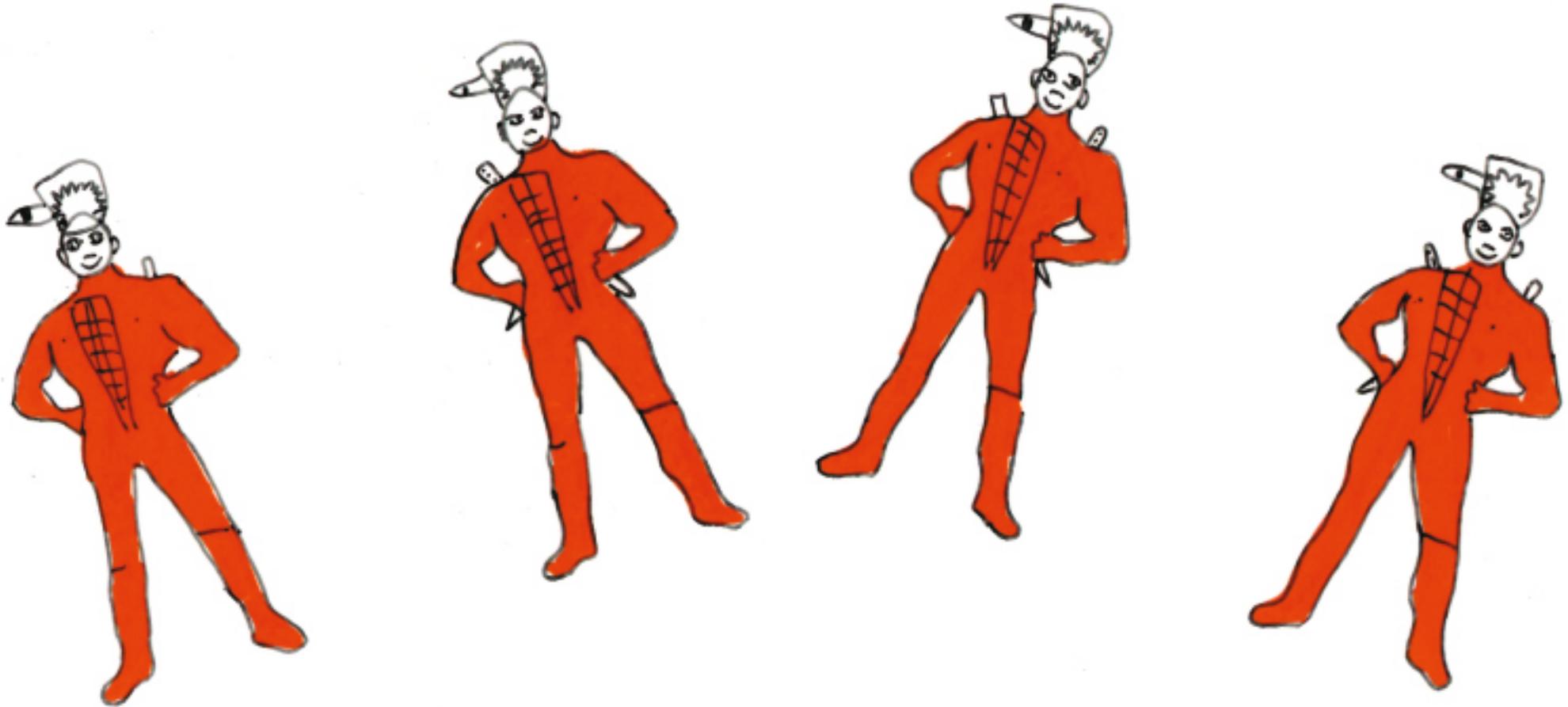
C'est alors, que Ciclop répond à l'attaque en prenant son épée afin d'attaquer les trois super-héros.

Mais Moustache, grâce à ses yeux laser, foudroie les oreilles de Ciclop. « Je prends son sabre et je lui coupe les mains ! », dit-il.





Malheureusement, Ciclop résiste à l'attaque et réussit tout de même à le congeler d'un seul souffle.



Fort heureusement, Naruto, révolté de ce que Ciclop a fait à son ami, est épris d'une force légendaire et réussit à se servir de son pouvoir de multiclonaage. En se décuplant lui-même. Finalement, il parvient à mettre Ciclop à terre.



La gentillesse regagne le village et les Okagés sont à nouveau libres !



Monsieur

FOUC...





Il y a un parc d'attractions à Bruxelles, dans lequel on peut tourner dans tous les sens, où on peut avoir la tête à l'envers et aussi être éclaboussé.

Dans ce parc se trouve un Monsieur complètement fou qui danse seul.





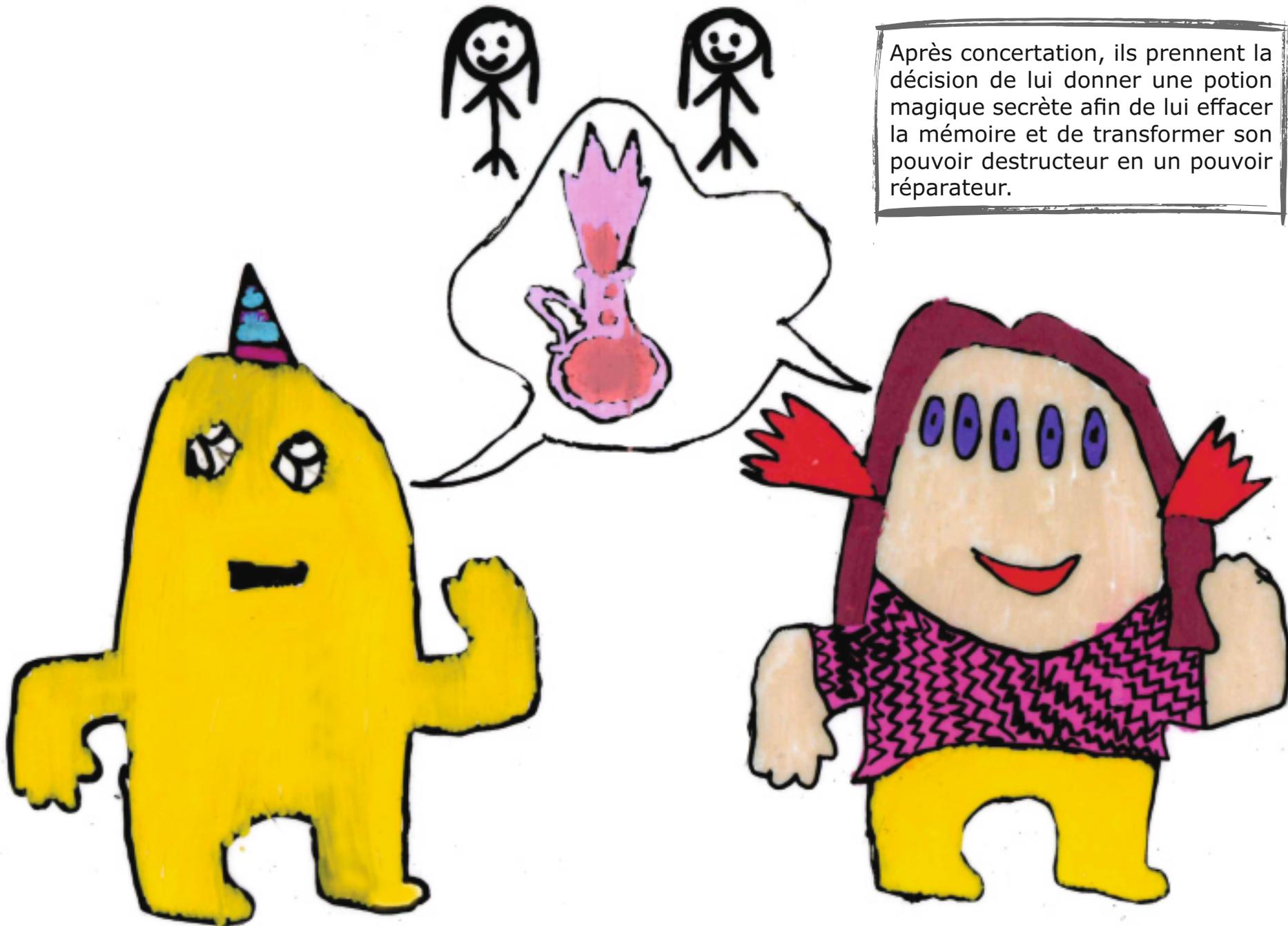
Mais un jour, Monsieur Fou est pris d'une colère rouge et veut tout casser sur son passage !



C'est alors que deux super héros arrivent dans le but de le raisonner. Il s'agit de l'Amour, mi-homme mi-femme, âgé de 110 ans, qui a la capacité de se téléporter. La deuxième se prénomme 5 Yeux, elle a le pouvoir de voler, d'entendre tout et de voir tout ce qui se passe autour d'elle. 5 Yeux n'est encore qu'une enfant, elle est âgée de 11 ans. Malheureusement leur intervention n'a aucun impact, Monsieur Fou est très énervé et ne veut écouter en aucun cas !

Ils décident alors de le capturer afin de l'emmener dans une pièce secrète. Celle-ci contient des armes, des potions magiques et des livres de sorcelleries...





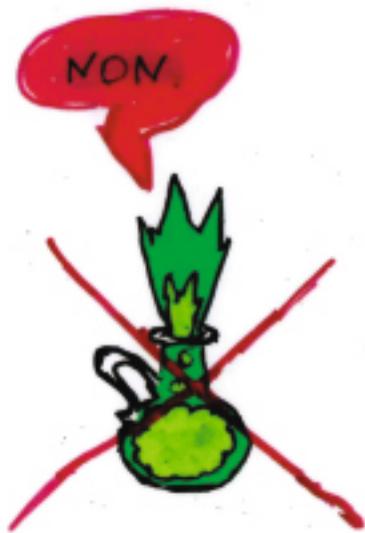
Après concertation, ils prennent la décision de lui donner une potion magique secrète afin de lui effacer la mémoire et de transformer son pouvoir destructeur en un pouvoir réparateur.

ABRAK BADA BRAK

Bim
BAM BOUM!!!



Abrak bada brak, bim, bam,
boum... pouff !!



Tout à coup, Monsieur Fou se transforme en lion...
L'amour et 5 Yeux se sont trompés de potion.



Et d'une seule bouchée, le lion dévore les deux super héros !

La charte des droits de l'enfant



Tous les enfants ont droit aux soins nécessaires à leur bien-être.

Les droits de l'enfant

Comme tu as moins de 18 ans, voici tes droits:



Tous les enfants sont égaux.



Chaque enfant a droit à une alimentation suffisante et saine.



Chaque enfant a le droit d'aller à l'école.



Chaque enfant a le droit à une bonne santé.



Chaque enfant a droit aux loisirs.



Priorité est donnée aux enfants sans famille.



Priorité est donnée aux enfants réfugiés.



Priorité est donnée aux enfants en conflit avec la loi.



Priorité est donnée aux enfants handicapés.



Chaque enfant peut s'exprimer librement.



Chaque enfant peut exercer sa religion.



Chaque enfant peut s'associer à d'autres enfants.



Chaque enfant doit recevoir des informations adaptées et utiles.



Aucun enfant ne doit être exploité par le travail.



Aucun enfant ne doit être victime de la guerre.



Aucun enfant ne doit être maltraité.



Aucun enfant ne doit être victime d'abus sexuels.



www.dgde.cfwb.be



www.cfwb.be



www.oejaj.cfwb.be

Unicef, "Les droits de l'enfant, cela vous concerne aussi", reprenant "Le livre mondial sur les droits de l'enfant" (DEI), Bruxelles, 2001.

Editeur responsable : Frédéric Debor, Secrétariat général, Boulevard Leopold II, 44 à 1050 Bruxelles

4. La convention internationale des droits de l'enfant, celle qui te protège :

« *La convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est une convention qui regroupe tous les droits de tous les enfants dans le monde, sans distinction de couleur de peau, de religion ou de sexe. Elle comprend des normes minimales à faire respecter pour tous les enfants du monde et couvre un grand nombre de domaines de leur vie. Elle reconnaît aux enfants des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels* ».

(Extrait tiré d'un outil pédagogique - www.dgde.cfwb.be)

Pourquoi une charte pour les droits des enfants ?

« *Parce que les enfants sont vulnérables et que leur histoire est fragile, parce qu'ils n'ont ni voix, ni pouvoir, hormis ce que les adultes leur accordent. Parce que les droits humains ne leur suffisent pas pour grandir en bonne santé et dans un environnement sûr, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE). C'était le 20 novembre 1989, il y a trente ans...*

*Depuis cette date, les enfants bénéficient sur le papier, non seulement de tous les droits de l'homme garantis, mais aussi de droits spécifiques, consécutifs à leur vulnérabilité et à leur dépendance à l'égard des adultes dont notamment le droit à **l'éducation**, le droit à **la santé**, le droit à **un environnement familial**, le droit à **la protection** et à **une justice adaptée**, le droit au **jeu** et aux **loisirs** mais aussi le droit à **l'expression** et à **la participation** ».*

Bernard De Vos, extrait du livre "Droits de l'enfant - le délégué général - rapports pauvreté 2009-2019 - Activités 2018-2019".

Quelques défenseurs des droits des enfants, en Belgique :

Nous venons de citer Bernard De Vos... Mais qui est-il ?

Il est le délégué général de la Fédération Wallonie Bruxelles aux droits de l'enfant..

Oui, les adultes sont vraiment compliqués avec leurs grands mots !

Ça veut dire que : « C'est lui qui défend les droits et les intérêts des enfants en Wallonie et à Bruxelles.

Sa mission principale est de veiller au respect des droits et des intérêts des enfants...

Il peut donc récolter des plaintes, essayer de résoudre des conflits, il peut aider les enfants dans leur vie de tous les jours : famille, école, handicap, maltraitance, qu'ils soient nés en Belgique ou ailleurs, du moment qu'ils se trouvent en Wallonie ou à Bruxelles.

Il donne des conseils au gouvernement pour que les droits des enfants soient mieux protégés.

Tout le monde peut l'interpeller : enfants, jeunes ou adultes. Mais Monsieur De Vos n'est pas la personne à qui il faut s'adresser en premier quand on est un enfant.

Il existe d'autres services pour répondre à tes questions, pour t'apporter des informations, ou encore pour donner un coup de pouce à des jeunes en difficulté :

Il y a :

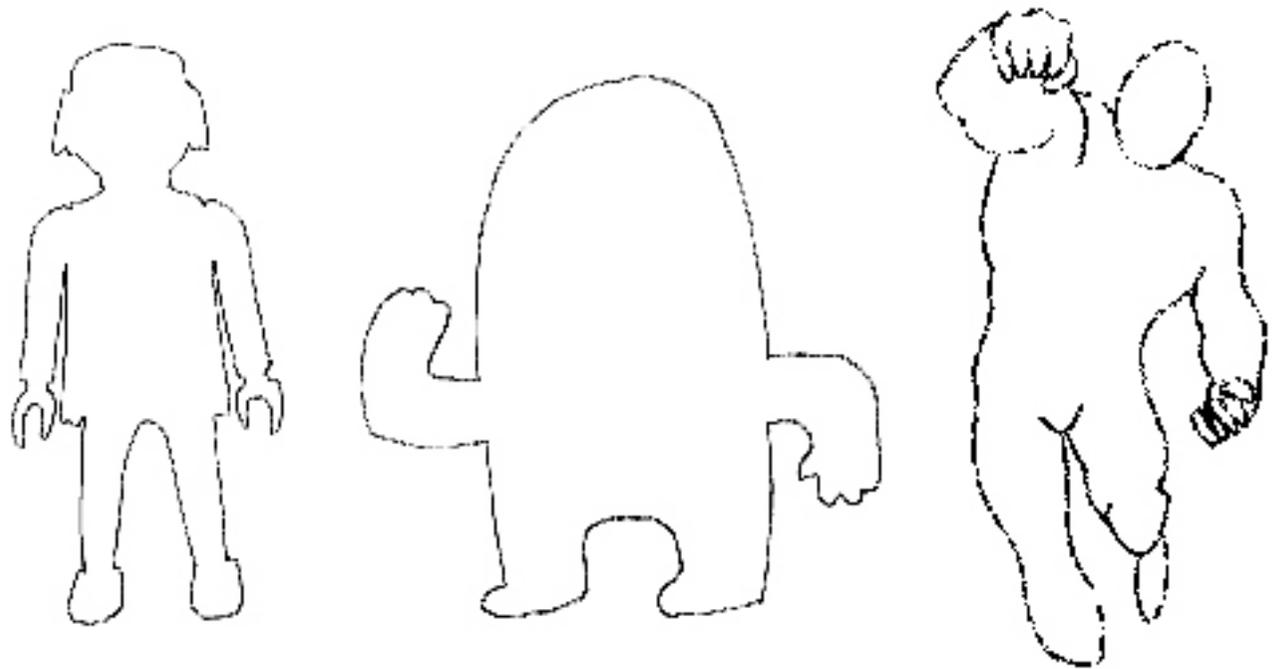
- des services d'information pour les jeunes, les services d'Action en Milieu Ouvert (AMO... comme le CIAJ)
- Les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS),
- les Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ),
- les Services de Protection de la Jeunesse (SPJ),
- les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS)

Si tous ces services, que l'on appelle de première ou de deuxième ligne, n'ont pas pu répondre à tes problèmes ou à tes questions, alors le délégué général aux droits de l'enfant peut intervenir.

Attention, le délégué général n'est pas un juge ou un avocat. C'est le défenseur des enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles et son action est basée sur la convention internationale des droits de l'enfant, publiée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1989 ».

(extrait tiré de la vidéo "mais qui est le DGDE ?" en ligne directe, sur le site www.dgde.cfwb.be)

5. A toi de jouer !



Et si toi aussi tu pouvais te transformer en super héros ?! Voici quelques idées :

A quoi les reconnaît-on ?

- Ils ou elles possèdent des capacités extraordinaires (force physique surhumaine, rapidité hors du commun, lasers dans les yeux, ...) appelées "**super pouvoirs**".
- Ils ont souvent une **double identité**, celle qui est cachée (le super héros) et celle d'une personne ordinaire (comme Superman, qui est aussi Clark Kent, un journaliste).
- Ils portent généralement un **costume** (collants, cape, bottes, masque...).
- Ils se battent souvent pour une ou plusieurs causes, défendent des valeurs, des droits (la liberté, la justice, la vie, ...).

Voici un exemple de carte d'identité pour créer ton personnage :

- Son nom
- Fille, garçon, les deux, ou autre
- Son âge
- Sa cause : quel(s) droit(s) défend ton héros ? (Tu peux t'aider, si tu veux, de la liste des droits, pour trouver la cause pour laquelle ton super héros se bat).
- Son super pouvoir
- Son objet magique qui va lui permettre d'accomplir sa mission (ex: Batman a sa Batmobile, Pollette a ses paillettes, ...)



Pour t'inspirer :

PROUTMAN

- Garçon
- Cause : défend la population contre les voleurs
- Super pouvoir : se propulse à des kilomètres avec ses méga proutes

SUPER-BIFI

- Garçon
- Cause : défend la planète
- Super pouvoir : voler
- Objet magique : Lance-Bifis empoisonnés anti-pollueurs

Quand tu t'es transformé en héros, demande à tes parents de nous envoyer ton dessin en message privé sur notre page Facebook CIAJ AMO !

Une petite histoire pour réfléchir...

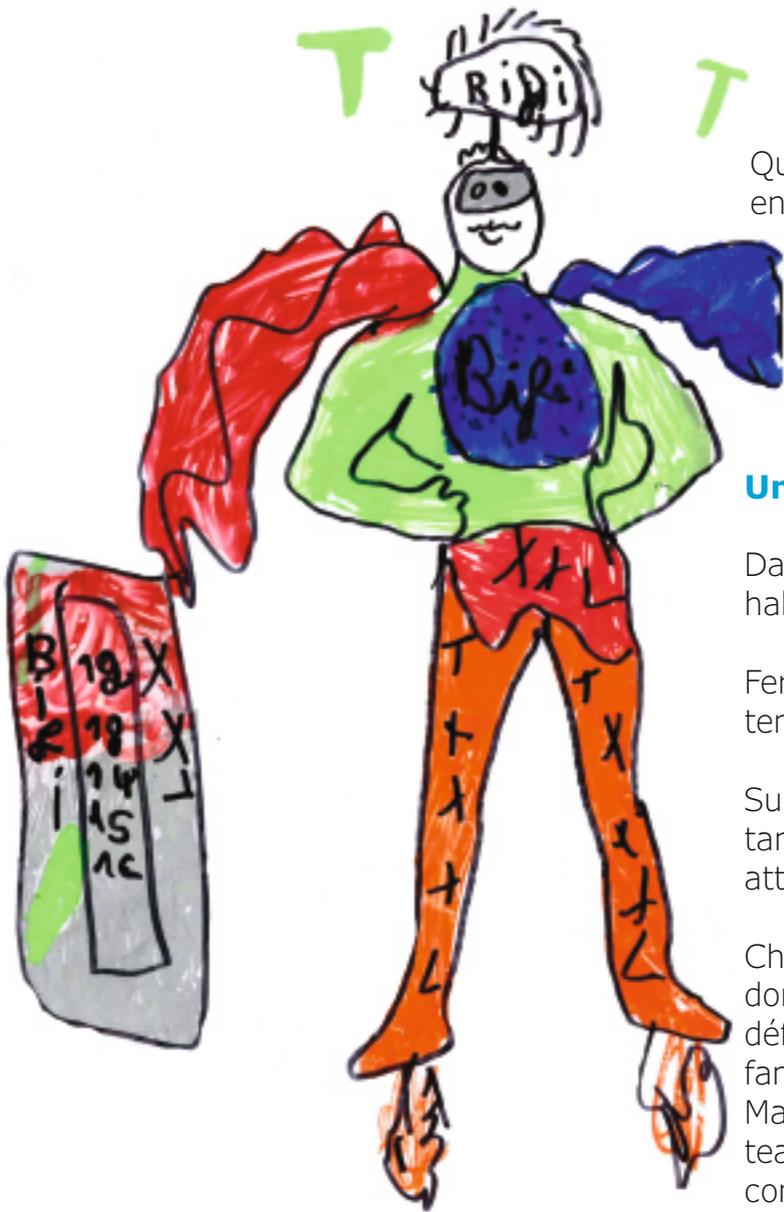
Dans la ville de Seraing, vivent des enfants super héros qui veillent sur tous les habitants.

Fervents défenseurs des droits de tous les humains et de la nature, ils consacrent leur temps, après l'école, à rendre justice aux opprimés et à l'environnement.

Super-Bifi terrasse les pollueurs en leur faisant avaler des saucisses empoisonnées, tandis que Proutman se propulse à des kilomètres grâce à ses gaz de fesses pour atterrir sur la tête des voleurs et ensuite les livrer à la justice.

Chaque enfant héros possède un super pouvoir. Tous les mercredis après-midi, ils se donnent rendez-vous à la maison de quartier du Val-Potet, pour réunir leurs forces et défendre la liberté de tous les enfants du monde, en allant les chercher eux et leur famille, pour les mettre en sécurité dans notre pays.

Mais un jour, ils apprennent que l'abominable Docteur Théodore Frankenstein et sa team de super méchants, des affreux trolls qui refusent de partager notre pays, ont construit une prison gardée par de féroces dragons de fer.



Ils y enferment les familles et en font leurs esclaves en attendant de les renvoyer dans leur pays en guerre. Si par malheur quelqu'un tombe malade et ne peut plus travailler, il sera dévoré tout cru par l'ogresse Magali Débloque, gardienne des catacombes.

Révoltés par la nouvelle, les enfants héros décident d'unir leurs forces pour voler au secours des familles !

Pendant que les autres font diversion, Super Blabla, dont le super pouvoir est de parler avec des mots magiques capables d'attendrir le cœur des plus méchants, monte sur le dos de Proutman et **PRRROOOUUUT!!!** Ils s'élancent jusqu'au sommet de la tour de contrôle de la prison où se trouve le chef des dragons.

Super Blabla discute avec lui et réussit à lui faire comprendre que tous les enfants ont le droit de se réfugier n'importe où dans le monde. Pour leur sécurité ou simplement parce qu'ils en ont envie. Chaque enfant a le droit à une patrie de naissance ou d'adoption et de s'y sentir en sécurité.

Le chef des dragons, touché en plein cœur par ces mots magiques, décide de rappeler les autres dragons pour s'allier aux enfants héros et libérer les familles.

Le méga méchant Théodore Frankenstein et ses acolytes sont vaincus. Et les dragons brûlent la prison d'un seul souffle.

Comme punition, l'ogresse Magali Débloque est condamnée à manger ses crottes de nez alors que Théodore Frankenstein et sa bande de trolls devront faire un stage à L'UNICEF² pendant 10 ans.

Pour fêter leur victoire, les enfants héros font une grande fête avec les familles et les dragons.

²Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, généralement désigné par l'acronyme Unicef, est une agence de l'Organisation des Nations unies consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants.

Essaye de relier chaque morceau de phrase avec le droit qui lui correspond dans l'histoire :

1. Des enfants héros qui veillent sur tous les habitants.



Tous les enfants ont droit aux soins nécessaires à leur bien-être.

2. Super Bifi terrasse les pollueurs.



Chaque enfant peut s'associer à d'autres enfants.

3. Tous les mercredis après-midi, ils se donnent rendez-vous à la maison de quartier du Val-Potet.



Priorité est donnée aux enfants réfugiés.

4. Pour les mettre en sécurité dans notre pays.



Aucun enfant ne doit être maltraité.

5. Qui refuse de partager notre pays.



6. Ils y enferment les familles.



Aucun enfant ne doit être maltraité.

7. En font leurs esclaves.

8. En attendant de les renvoyer dans leur pays en guerre.

9. Si par malheur quelqu'un tombe malade.

10. Super Blabla, dont le super pouvoir est de parler avec des mots magiques capables d'attendrir le coeur des plus méchants.

11. Pour fêter leur victoire, les enfants héros font une grande fête avec les familles et les dragons.



Aucun enfant ne doit être victime de la guerre.



Chaque enfant a droit aux loisirs.



Chaque enfant peut s'exprimer librement.



Aucun enfant ne doit être exploité par le travail.



Chaque enfant a le droit à une bonne santé.

7. Remerciements.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les enfants héros du quartier du Val-Potet :

**Wendy, James, Tiffany, Zoé, Emilio, Manon,
Dzabrahil, Shanyse, Ece, Yasmina, Alim, Acacia,
Adam, Ziad, Osmane, Adil, Zelal, Nolan, Loukas,
Julianno, Maxence, Efe, Al Leith, Doha,
Roua, et Ayoub**

qui ont participé au projet.

Merci pour votre implication, votre créativité et votre impressionnant travail d'équipe. Merci pour le partage de vos formidables talents, sensibilités et opinions, qui ont permis d'enrichir votre projet. Merci pour votre bonne humeur, pour votre magie d'enfants. Celle-ci, gardez-la toujours.

Nous remercions aussi leurs familles et leurs proches, pour leur confiance.

Nous remercions également le C-paje (Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance), organisation de jeunesse grâce à laquelle un membre de notre équipe a pu se former aux techniques du Kamishibai et qui a pu s'adapter à notre demande, pour un accompagnement dans la réalisation du projet. De cette organisation, tout particulièrement Laurie, animatrice passionnée et artiste dans l'âme, pour cet accompagnement et son investissement créatif tout au long du projet.

Merci à Fatima et Raphaëlle, du Plan de Cohésion Sociale de Seraing, partenaire du CIAJ-AMO à la maison de quartier du Val-Potet, pour leur implication et leur disponibilité.

8 Bibliographie :

- fra.europa.eu
- "Droits de l'enfant - le délégué général - rapports pauvreté 2009-2019 - Activités 2018-2019" Par Bernard De Vos, délégué général de la communauté française aux droits de l'enfant, 2019.
- dgde@cfwb.be - www.dgde.cfwb.be
- www.unicef.be
- Support pédagogique de la formation: "Kamishibai" une nouvelle manière de créer et raconter des histoires, année 2018-2019, du C-paje ASBL (www.c-paje.net).

SOLUTIONS

1. Des enfants héros qui veillent sur tous les habitants.



2. Super Bifi terrasse les pollueurs.



3. Tous les mercredis après-midi, ils se donnent rendez-vous à la maison de quartier du Val-Potet.



4. Pour les mettre en sécurité dans notre pays.



Tous les enfants ont droit aux soins nécessaires à leur bien-être.

5. Qui refuse de partager notre pays.



Priorité est donnée aux enfants réfugiés.

6. Ils y enferment les familles.



Aucun enfant ne doit être maltraité.

7. En font leurs esclaves.



Aucun enfant ne doit être exploité par le travail.

8. En attendant de les renvoyer dans leur pays en guerre.



Aucun enfant ne doit être victime de la guerre.

9. Si par malheur quelqu'un tombe malade.



Chaque enfant a le droit à une bonne santé.

10. Super Blabla, dont le super pouvoir est de parler avec des mots magiques capables d'attendrir le cœur des plus méchants.



Chaque enfant peut s'exprimer librement.

11. Pour fêter leur victoire, les enfants héros font une grande fête avec les familles et les dragons.



Chaque enfant a droit aux loisirs.

Ce projet a été porté par le CIAJ

Centre d'Information et d'Aide aux Jeunes

Service d'Actions en Milieu Ouvert
agrée par la Fédération Wallonie Bruxelles

Place Communale, 1 - 4100 Seraing
04 337 18 33 - ciaj-amo.be

et soutenu par la Fondation Roi Baudouin

